

Profil de la profession des interprètes avec brevet fédéral

Domaines de travail

Les interprètes rendent possible la compréhension entre les autorités ou les professionnelles et professionnels d'une part et les personnes allophones qui ne maîtrisent pas suffisamment la langue officielle cantonale ou communale d'autre part. Ce faisant, les interprètes sont confrontés aux défis usuels de la communication, mais aussi aux contextes socioculturels différents des personnes impliquées, qui peuvent rendre encore plus difficile la compréhension.

Les interprètes sont en mesure de garantir la compréhension, au moyen de l'interprétariat consécutif, dans des situations très diverses. Ils et elles disposent également de connaissances spécialisées approfondies et d'un vocabulaire spécialisé correspondant, dans au moins une des trois spécialisations Asile et justice, Formation et social ou Santé.

Asile et justice :

les interventions d'interprétariat ont lieu dans le cadre de la procédure d'asile, lors d'auditions de la Confédération ou dans la protection juridique, lors de procédures civiles et pénales d'autorités d'instruction, judiciaires et d'exécution, auprès de la protection des enfants et des adultes, ainsi que d'autres acteurs du domaine de l'asile et de la justice. Il est également demandé de faire de la traduction à vue, c'est-à-dire de transposer des documents et des procès-verbaux de la forme papier à l'oral.

Formation et social : les interventions d'interprétariat pour les institutions et les professionnelles et professionnels du domaine de la formation et du social ont lieu, par exemple, lors d'entretiens avec les parents dans les écoles et les institutions de pédagogie spécialisée ou lors d'entretiens dans les services sociaux, les centres de conseil et autres institutions sociales.

Santé:

le domaine de la santé comprend un large spectre de domaines d'intervention, des soins de premier recours aux services ambulatoires et hospitaliers dans toutes les spécialisations médicales, dont la pédiatrie, la gynécologie et la psychiatrie.

Les spécialisations ne peuvent pas toujours être clairement distinguées et de nombreuses interventions se font au chevauchement de plusieurs spécialisations. Les dispositifs sont souvent marqués par un écart de pouvoir entre les autorités ou les institutions mandantes et les personnes allophones. Les interprètes prennent cela en compte de manière adéquate et respectent les principes éthiques du code professionnel INTERPRET et des codes de conduites des employeurs et mandants.

Principales compétences opérationnelles

- Appliquer ses compétences linguistiques élevées par oral dans les langues de travail
- Utiliser des stratégies pour surmonter les difficultés de communication qui surviennent en raison des contextes socioculturels différents des interlocuteurs et interlocutrices, tout en respectant leur autonomie d'action et de parole
- Analyser soigneusement les mandats, rechercher et compiler les informations et le vocabulaire spécialisé du domaine d'intervention concret et se préparer pour une intervention du point de vue terminologique, organisationnel et mental
- Pendant l'intervention, veiller à de bonnes conditions-cadres et à une compréhension claire du rôle de l'interprète envers toutes les personnes impliquées
- Moduler son propre rôle d'interprète conformément aux principes d'éthique professionnelle, notamment en ce qui concerne l'impartialité, la confidentialité et la conscience du rôle
- Traduire tout ce qui est dit avec précision, exhaustivité et fidélité, en utilisant des techniques d'interprétariat consécutif et de mémorisation
- Réagir de manière appropriée aux perturbations ou aux tensions dans la situation d'interprétariat



- Evaluer les interventions de manière autonome, du point de vue des connaissances et du vocabulaire spécialisés, des stratégies et des techniques d'interprétariat utilisées et de la conception du rôle; prendre des mesures adéquates pour gérer les émotions après une intervention à lourde charge émotionnelle
- Dans au moins une des spécialisations Asile et justice, Formation et social ou Santé, traduire de manière compétente dans des situations complexes, en s'appropriant des connaissances spécialisées
 pertinentes et du langage spécialisé, en utilisant des stratégies et des techniques d'interprétariat appropriées et en respectant les attentes spécifiques à l'égard du rôle
- Utiliser de manière compétente des techniques numériques modernes, dans le domaine de l'interprétariat à distance et des technologies de la langue ; maîtriser des programmes, applications et moyens en ligne spécifiques

Exercice de la profession

Les interprètes salariés sont liés, par exemple, à des services d'interprétariat ou à des agences par un contrat de travail. Les interprètes travaillant sur mandat sont indépendants et leurs interventions sont réglées par des contrats d'honoraires avec la clientèle et les mandants. De nombreuses et nombreux interprètes sont actifs à la fois comme salariés et sur mandat.

Ils et elles travaillent de façon orientée aux besoins et sur demande des autorités et des professionnelles et professionnels de divers domaines et institutions. Le lieu et la durée de l'intervention ainsi que le format de l'interprétariat (en présentiel ou à distance) peuvent varier. Cela exige de la part des interprètes un degré élevé d'auto-organisation et de flexibilité. En règle générale, les personnes participant à l'entretien ne peuvent évaluer la qualité de l'interprétariat que de manière indirecte. C'est pourquoi des exigences particulièrement élevées sont posées en matière de fiabilité et de qualification spécialisée des interprètes.

La compréhension du rôle et les attentes à l'égard des interprètes diffèrent selon le domaine d'intervention, les professionnelles et professionnels impliqués ou la situation d'interprétariat. Les attentes et les conditions peuvent être implicites ou explicites ou faire l'objet d'un bref entretien préalable. Un entretien subséquent, quand il peut avoir lieu, permet une évaluation de la prestation d'interprétariat et de la modulation du rôle. Ces circonstances exigent une importante capacité d'adaptation.

Contribution apportée par la profession à la société, l'économie et la culture

La migration et les opportunités et défis y relatifs font partie des éléments caractéristiques du vivre ensemble dans un monde globalisé. Grâce à leurs interventions, les interprètes apportent une contribution importante à une bonne compréhension mutuelle et au bon fonctionnement des institutions publiques. Ils et elles permettent ainsi aux personnes allophones un accès aux structures de la société marqué par l'égalité des chances et des droits, ainsi que l'exercice autodéterminé et autonome de leurs droits et obligations.

Grâce à l'intervention des interprètes, des malentendus, mauvaises décisions, traitements erronés avec suites à long terme et procédures compliquées peuvent être évités, de même que les coûts subséquents et supplémentaires qui en découlent. Le travail des interprètes représente une contribution importante à l'utilisation responsable des moyens financiers et à la cohésion sociale en Suisse.